



Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Département éducation et culture Bienvenue à Valérie Steiner



Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Valérie Steiner qui a débuté son emploi le 15 mars 2024 au sein de la Municipalité en tant que secrétaire des écoles enfantine, primaire et secondaire, à 60%. Il se réjouit de collaborer avec elle et lui souhaite plein succès et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions. (cm)

Rue du Temple

Première édition des Imériennes les 5 et 6 avril

Afin de dynamiser le centre-ville, la Municipalité de Saint-Imier, le Département économie et tourisme, l'Espace jeunesse Erguël et le travailleur social hors murs proposent plusieurs activités du vendredi soir au samedi après-midi. La première édition des Imériennes verra le jour les 5 et 6 avril prochains.



La Rue du Temple sera animée les 5 et 6 avril prochains. En effet, du vendredi soir à 17h00 au samedi après-midi, plusieurs activités seront proposées à la population.

L'événement débutera le vendredi dès 17h00 par un afterwork avec différentes animations telles qu'un tournoi de babyfoot et un quizz Les concerts de Dyldo (rock) et de La Boucle (rap) raviront les amateurs de musique. Le samedi, dès 9h00, se tiendra un marché avec la participation de plusieurs commerçants locaux. De plus, durant toute la manifestation, les visiteurs auront la possibilité de se désaltérer et de se restaurer grâce à la participation du HC Sainti Bats et l'ESSN.

« C'est une occasion unique pour notre communauté de se rassembler, de soutenir nos commerçants et sociétés locaux, tout en redynamisant notre centre-ville », se réjouit Mme Gisèle Tharin, conseillère municipale en charge du Département économie et tourisme. « Les éditions suivantes sont déjà en cours d'élaboration », poursuit-elle.

Le Conseil municipal invite toutes et tous à venir nombreux célébrer cette première édition des Imériennes. (cm)

Les Pontins (La Cerlière) Perturbation du trafic dès le 25 mars

Afin d'assurer l'entretien du coffre et du revêtement de certains tronçons de routes situés dans le secteur de la Cerlière aux Pontins, l'entreprise Marti Arc Jura SA interviendra sur site à partir du lundi 25 mars 2024 dès 07h00. Les travaux se dérouleront entre la route cantonale Saint-Imier – Val-de-Ruz et la limite du territoire municipal de Saint-Imier avec Sonvilier.

L'accès aux fermes et aux habitations dans ce secteur sera toujours possible mais uniquement pour les bordiers (voitures privées, engins agricoles, camion du lait, la poste, etc.) qui doivent s'attendre malgré tout à des perturbations du trafic et à certaines interruptions de courte durée. Le tronçon de route en travaux est quant à lui interdit au reste du trafic.

De la signalisation sera installée en conséquence et un balisage sera mis en place. Chacun est prié de s'y conformer. De plus, la prudence et les égards restent de mise à l'approche du chantier, afin d'éviter tout accident.

En fin de chantier, la route sera complètement fermée pour une durée d'une semaine environ. La circulation sera totalement interdite au trafic afin de permettre la pose et la prise du revêtement définitif. Une information circonstanciée sera faite à ce moment-là pour annoncer la fermeture.

L'entreprise Marti Arc Jura SA chargée des travaux se tient à disposition pour des informations en temps réel (M. Mimmo Greco +41 79 412 86 75).

La durée prévisible totale des travaux est de six semaines environ si les conditions météorologiques demeurent favorables.

Il est recommandé aux riverains de prendre les dispositions en conséquence. La Municipalité de Saint-Imier remercie les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension. (TP)

Nonagénaire

Le 13 mars 2024, Marco Pais Pereira, conseiller municipal, et Yanick Courvoisier, chef du service administration générale et police, se sont rendus à la rue Pierre-Jolissaint 16 pour célébrer le 90ème anniversaire de Nadine Matthey. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Anciens Abattoirs de Saint-Imier

Un projet de marché couvert lancé par le CIDE

Suite à l'annonce en octobre dernier du retrait du projet Abattoirs, le Conseil municipal a été approché par le CIDE (Commerces indépendants d'Erguël). Celui-ci envisage la reprise de ce bâtiment afin d'y aménager un marché couvert.

Le Conseil municipal est intéressé par cette proposition et l'étudie actuellement. Il s'agit de la seule option viable et réaliste qui ait été présentée à l'Exécutif pour l'heure.

Le CIDE, réuni en assemblée générale lundi, a constitué une commission interne chargée d'étudier ce projet. Une visite sur site a déjà eu lieu en présence d'une délégation du CIDE afin de prendre la mesure des travaux à effectuer. (cm)

Saint-Imier, le 19 mars 2024/cm